*DISCOURS DU PAPE PIE XII AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU COSTA RICA, S.E.M. JOSÉ FIGUERES FERRER**

Jeudi 27 septembre 1956

Votre visite, Monsieur le Président, ainsi que celle des illustres personnages qui vous entourent en ce moment, Nous offre l'occasion de manifester Notre satisfaction de pouvoir recevoir le déférent hommage de si dignes représentants d'un peuple pacifique et cultivé; elle fait aussi vibrer les fibres les plus délicates de Notre coeur de Père, en Nous rappelant le nom d'une nation – le très cher Costa Rica – de si illustre lignage catholique, que l'on pourrait bien dire qu'il y a là une note personnelle et essentielle de sa noble physionomie.

Mais c'est précisément dans l'union et dans l'harmonie de ces deux sentiments que Notre parole trouve la voie dégagée pour formuler Nos meilleurs en faveur du cher peuple du Costa Rica, avec la certitude qu'il saura toujours répondre à sa vocation chrétienne et catholique pour obtenir également le bien et la prospérité temporels auxquels il est sans aucun doute appelé.

En effet, la fidèle observance des préceptes divins et des devoirs qu'impose à chacun, selon son état, la condition de chrétien et de catholique, non seulement a une profonde valeur dans l'intimité secrète de la conscience, mais elle acquiert aussi, par sa nature même, une très haute signification sociale, en procurant stabilité et confiance aux relations entre les hommes, en assurant une base irremplaçable à l'autorité légitime, en consolidant cette pierre fondamentale de toute société bien organisée qu'est la famille, et en ouvrant un avenir serein grâce à la parfaite formation, surtout morale et religieuse, des futurs membres de cette société.

En s'inspirant précisément des sages normes dictées par la doctrine sociale catholique, votre pays donne, Monsieur le Président, un clair exemple de leur efficacité infaillible et transcendantale, dans sa détermination à aller de l'avant, sa tranquille harmonie et son indubitable stabilité. Nous espérons le voir avancer toujours sur un chemin si flatteur. Les heureuses relations

existant entre l'Eglise et l'Etat dans votre nation semblent offrir la meilleure garantie pour cela. Et Nous avons vu dans la décision d'élever votre Légation près le Saint-Siège au rang d'Ambassade une preuve éloquente du désir particulier qui anime votre gouvernement aux fins de consolider et améliorer de si bonnes relations, dans l'intérêt du Costa Rica et du Saint-Siège et pour le bien particulier du peuple du Costa Rica. La vieille Castille d'Or, pont entre les deux blocs qui forment ce continent, balcon ouvert sur deux mers qui sont deux routes d'échange et de vie, sol généreux et fécond, qui offre avec facilité ses fruits abondants et parfumés, ciel limpide et bleu comme un grand pavois familier d'amour et de félicité, a devant elle un grand avenir chargé de promesses. Notre désir est de les voir non seulement réalisées, mais même centuplées.

Nous désirons, Monsieur le Président, messieurs et mesdames, que Notre Bénédiction que Nous étendons sur vous soit reçue comme un gage des faveurs divines les plus insignes. Notre dernière parole sera pour vous prier de l'apporter, à votre retour, à tous Nos fils du Costa Rica, avec l'affection la plus sincère de votre Père de Rome.

** L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.42 p.1.

Documents Pontificaux 1956, p.576-577.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana